



Procès-verbal du 24 septembre 2019

Compte rendu

Le **vingt-quatre septembre deux mil dix-neuf**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS - CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 17 septembre 2019, s'est réuni à la mairie – salle du Conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :		Présents :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Adjoint, Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile TALON, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Maryline PERRIN et Delphine LINOIS, Conseillers municipaux.
- en exercice :	16	Excusés :	Elodie BERRAUD et Stéphanie MICHEL,
- présents :	14		
- votants :	14		
- pouvoirs :	0		
Quorum :	9		

Secrétaire : Daniel BOUILLON - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 2 juillet 2019 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2019.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Jean-Victor THEVENET, Maire, invite le Conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions suivantes :

- du Conseil communautaire du 20 juin 2019 : suite à la demande d'une conseillère municipale, Mr le Maire informe que le projet de construction d'une nouvelle piscine intercommunale est encore au stade de l'étude. Feu vert du Conseil communautaire pour continuer l'étude.
- du bureau municipal n° 11 du 15 juillet 2019 : sans observation. Une précision : les abribus du Bourg seront en service courant octobre.
- du Conseil communautaire du 18 juillet 2019 : sans observation ;
- du bureau municipal n° 12 du 2 septembre 2019 : sans observation ;
- de la commission communication n°3 du 6 septembre 2019 : sans observation ;
- du bureau municipal n° 13 du 18 septembre 2019 : sans observation.

Décisions du maire : rendu compte au Conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal prend connaissance des décisions du maire qu'il a prises en vertu de la délégation d'attributions du 8 avril 2014 dans le cadre des décisions de non préemption des propriétés bâties au 5 chemin des Cours, 203 route de Tigny et d'une propriété non bâtie : parcelle AA 162 au Bourg .

Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrite par le cdg42 pour le risque « santé » et/ou « prévoyance » et approbation du montant de la participation financière, ainsi que de ses modalités de versement

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal décide d'adhérer, à la majorité, à la convention de participation portée par le CDG42 pour les risques « santé » et « prévoyance » et décide de participer financièrement mensuellement à hauteur de 12 € pour chaque risque.

Contrat groupe assurance des risques statutaires du personnel

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas retenir le choix du Centre de gestion pour un contrat groupé d'assurance du personnel proposé par l'assureur SOFAXIS et informe que cette adhésion sera encore possible sur les 3 prochaines années,

Il décide de poursuivre avec l'assureur GROUPAMA- CIGAC qui a décidé de s'aligner sur les taux qu'offre l'assureur SOFAXIS en les fixant aussi sur 4 ans et en conservant le maintien de l'assiette de cotisation.

Budget communal : décision modificative n°3

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la décision modificative n° 3 au budget primitif principal 2019 pour procéder à des ajustements de crédits et de dépenses au sein des deux sections, fonctionnement et investissement, sans changer le montant général initial.

Indemnités de Conseil allouée aux comptables du Trésor : attribution à Laurence ISSARTEL-CURATOLO, trésorière municipale

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, attribue 50 % de l'indemnité de Conseil à Mme Laurence ISSARTEL -CURATOLO jusqu'en 2020, fin du mandat municipal.

Location des salles : tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020

Rapporteur : Marie-Christine CALLSEN, adjointe déléguée à la vie sociale et associative.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, décide de ne pas modifier les tarifs de location de salles communales.

Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour le Téléthon

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, met gratuitement la salle des fêtes de Carillon à la disposition de l'association Les Aînés du pays de Charlieu-Belmont le mardi 26 novembre 2019 pour organiser une marche et un repas au profit du téléthon

Ouvertures dominicales des commerces le dimanche : avis du Conseil municipal pour l'année 2020

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'ouverture du commerce d'habillement installé sur la commune les dimanches 5 janvier ; 21 juin et 20 décembre 2020.

Convention avec le Département

Assistance technique pour travaux voirie

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, adjoint au maire

Le Conseil municipal approuve la convention avec le Département d'assistance technique pour travaux voirie

Projet d'extension d'assainissement collectif - chemin des cours

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire et Fabrice CHENAUD, adjoint au maire

Le Conseil municipal approuve le projet d'extension d'assainissement chemin des Cours jusqu'au château Valtille. La raison principale : l'extension se situe au Bourg, zone prédisposée pour continuer à être urbanisée.

Présentation des rapports annuels de 2018 sur le prix et la qualité des services : boues et assainissement non collectif

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation des rapports 2018 sur le prix et la qualité des services boues et assainissement non collectif.

Questions diverses :

Rapporteur : Laurent PEGON, Conseiller municipal

Commission déchets : compte rendu de la réunion du 17 juillet dernier

- Confirmation de la mise en place de badges pour accéder aux déchèteries. Ils seront envoyés directement à chaque usager
- Accès modifiés à la déchèterie de Belmont de la Loire
- Extension des consignes de tri : au 1^{er} janvier 2020 les consignes intégreront de nouveaux emballages et de nouvelles résines
- Les points d'apports volontaires seront présents au moins jusqu'au 31/12/2020. Une étude est en cours entre l'apport volontaire et le passage aux portes à portes : un premier tour de table a montré que 15 délégués sont pour la porte à porte contre 2 indécis et malgré une présentation financière favorable à l'apport volontaire, au second tour 13 délégués sur 14 (2 délégués ayant dû quitter la séance) restent toujours pour le porte à porte. L'étude se poursuit.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 21 heures 45

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 24 septembre 2019.

Le secrétaire de séance,
Daniel BOUILLON



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

